

LES SPORTS

Les Aztèques d'Asbestos balaient la série (C1)

SKI



Un achalandage supérieur à 1999 pour la relâche (A2)

PERSONNALITÉ



André Couturier

Un leader qui carbure au travail d'équipe (B8)

À 63 ANS



Pierre Milot

«Un cadeau du ciel qui a changé ma vie» (A3)

Météo / D3

SOLEIL

4

6h15

17h41

06 mars 13 mars 20 mars 28 mars

De l'essence à 83,9 ¢!

Sherbrooke

Le prix de l'essence vient d'atteindre de nouveaux sommets dans la région de Sherbrooke avec un record jamais vu de 83,9 cents le litre dans l'essence ordinaire.

Depuis vendredi matin, la station d'essence portant la bannière Le Pétrolier, au coin des rues Denault et Saint-Joseph à Sherbrooke, indique 83,9 cents pour l'essence ordinaire et les autres stations portant la même bannière ont suivi ce mot d'ordre.

Autour, les autres stations d'essence comme celles des grandes pétrolières, notamment Ultramar, Esso ou Pétro-Canada indiquent toutes un prix à la pompe de 74,9 cents pour l'essence ordinaire et 74,4 cents dans l'Est de la ville de Sherbrooke. Ailleurs en région, le prix peut diminuer légèrement, surtout près des frontières américaines.

Pourquoi donc une différence si prononcée de 9 cents le litre? Problèmes financiers à l'horizon? Tentative pour se maintenir à flot?

Il n'a pas été possible de répondre à ces questions hier, ni de déterminer pour



Cette station d'essence située au coin des rues Denault et Saint-Joseph à Sherbrooke, une bannière Le Pétrolier, indiquait encore hier soir en toutes lettres un prix de 83,9 cents le litre d'essence ordinaire, tandis que plusieurs automobilistes passaient sans s'arrêter.

quelles raisons certaines stations Le Pétrolier affichent des prix variant de 83,9 cents pour l'essence ordinaire à 87,9 pour le super.

Michel Giguère, propriétaire notamment des stations de la rue Denault depuis une vingtaine d'années et de celle située chemin Sainte-Catherine à Rock Forest, n'a pas voulu répondre.

«C'est dimanche», a-t-il dit avant de fermer la ligne. M. Giguère s'est également retranché chez lui, refusant de répondre à la porte et baissant les toiles de sa demeure.

Il y a quelques années, M. Giguère avait pourtant fait partie d'un groupe de propriétaires indépendants qui avaient réduit de façon notable leurs prix pour protester contre les grandes pétrolières.

«C'est certain qu'il y a des clients qui se plaignent. D'autres arrêtent et lorsqu'ils voient le prix, ils repartent sans mettre d'essence, mais nos clients réguliers nous sont fidèles», a déclaré hier Pamela Giguère, la préposée à la station Le Pétrolier de la rue Denault et fille du propriétaire.

Hier, la station était tout de même moins achalandée, plusieurs automobilistes passant sans s'arrêter.

Propriétaire d'une voiture Chevrolet de marque Sprint, Steve Martel explique

(suite en A2: L'ESSENCE)

Vanasse et Arcand, les meilleurs

Karine Vanasse et Gabriel Arcand ont remporté de grands prix, hier soir, et les longs métrages «Post Mortem» et «Emporte-moi» ont dominé le deuxième gala des Jutra, avec cinq et quatre prix respectivement.

Histoire d'une relation entre un employé de morgue et une jeune mère, «Post Mortem» a eu le titre convoité du meilleur film de l'année 1999 et sa tête d'affiche Gabriel Arcand a reçu le prix du meilleur acteur.

Quant à «Emporte-moi», son interprète Karine Vanasse a remporté le trophée de la meilleure actrice alors que celui du rôle de soutien est allé à Pascale Bussières. Ginette Reno, Pierrette Robitaille (les deux de «Laura Cadieux... la suite») et Guylaine Tremblay étaient également en lice au titre de la meilleure actrice.

TOUS LES DÉTAILS EN C7



Une réserve de chauves-souris pour bientôt...

Magog

Après une traverse pour les grenouilles sur la route 220 à Canton Orford, voilà qu'une réserve écologique pour les chauves-souris est sérieusement envisagée en Estrie.

Le ministère de l'Environnement projette de créer une réserve écologique aux limites de Bolton-Est et de Canton de Potton pour protéger le lieu d'hibernation d'une importante population de chauves-souris. La réserve écologique dont la création est projetée couvrirait environ 12 hectares. Elle engloberait une mine de talc, la mine Van Reet, dont l'exploitation a cessé il y a plusieurs années, et le boisé qui entoure la mine.

Un inventaire fait par la firme sherbrookoise Envirotel a révélé que de 4000 à 7000 chauves-souris hibernent présentement dans les galeries souterraines de la mine Van Reet.

Nombre en diminution

«Il y en a déjà eu jusqu'à 20 000. Il y a cependant eu pendant l'hiver beaucoup de va-et-vient dans les galeries souterraines jusqu'en 1998 et c'est sans doute la cause principale de la diminution de leur nombre», a expliqué Mme Julie McDuff, une biologiste à l'emploi d'Envirotel.

Mme McDuff a souligné que, malgré cette diminution, la mine Van Reet continue d'être le lieu d'hibernation abritant la plus forte population de chauves-souris non migratrices qui ait été découvert jusqu'à présent en Estrie.

«Ce qui ajoute à la valeur de l'endroit, c'est qu'on y trouve les cinq espèces qui hibernent au Québec. Cela veut donc dire qu'on y trouve la pipistrelle de l'Est, une espèce vulnérable, et la chauve-souris pygmée, une espèce tout particulièrement rare dans la région», remarque-t-elle.

Mme McDuff a révélé que des mesures ont été prises pour empêcher les chauves-souris d'être dérangées pendant leur hibernation, qu'une clôture a été installée autour du puits de la mine et que des grillages métalliques ont été posés devant les entrées des galeries souterraines. «La désignation de l'endroit comme réserve écologique permettra de contrôler l'accès aux galeries souterraines et de protéger le boisé environnant», a-t-elle ajouté.

La chauve-souris est un mammifère volant et non pas un oiseau. Elle ne sort qu'une fois la nuit tombée. Elle se dirige et trouve sa nourriture dans l'obscurité en émettant des sons imperceptibles à l'oreille humaine. Elle se nourrit exclusivement d'insectes. Au cours d'une nuit, elle peut consommer l'équivalent de son poids en insectes et elle est considérée comme une précieuse alliée par les producteurs agricoles et les producteurs forestiers. Certaines espèces ne s'éloignent pas de plus de 30 kilomètres de leur lieu d'hibernation.

Ottawa reprend ses chèques qui avaient mauvaise odeur

(PC)

Ottawa a reporté au mois de mai l'introduction de nouveaux modèles de chèques fédéraux pour les paiements gouvernementaux, en partie parce que les prototypes sentaient trop mauvais.

Des documents dévoilés récemment indiquent que le ministère des Travaux publics a dû interrompre la production des chèques après que des travailleurs de l'imprimerie, à Fergus, en Ontario, se furent plaints des mauvaises odeurs provenant des presses.

Les odeurs ont été qualifiées d'insupportables, et en concentration si élevée que les travailleurs de l'imprimerie en étaient incommodés, peut-on lire dans un rapport de laboratoire de 1999, obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Selon les employés de l'usine Moore Corp., qui a décroché le contrat de production des prototypes de chèques, ceux-ci dégageaient une odeur proche de celle d'un solvant.

Un document des Travaux publics fait d'ailleurs état du problème d'odeur délétère, et on y lit que «les gens ne devraient pas avoir à supporter des odeurs nocives au travail».

À la source de l'odeur

Deux enquêtes distinctes, menées par Moore et IBM, ont finalement permis d'identifier la source du problème:

une encre qui séchait mal sur le papier spécial sélectionné pour les «chèques du millénaire», qui devaient normalement être utilisés par Ottawa à compter du 1er janvier 2000.

Les responsables des Travaux publics ont remplacé l'encre fautive par une encre différente, qui sèche rapidement sous l'effet de lampes spéciales, éliminant le problème des chèques malodorants.

Les nouveaux chèques seront utilisés pour tous les types de paiements fédéraux — des prestations de retraite aux remboursements d'impôt sur le revenu en passant par les rabais de TPS et les prestations fiscales pour enfants.

Environ 70 millions de chèques sont distribués au Canada chaque année à partir des établissements fédéraux situés à Québec, Halifax et Winnipeg.

Le projet de conception de nouveaux chèques, au coût de 470 millions \$, avait été lancé il y a deux ans. Le modèle des chèques actuels date de 1992. Mais dès 1995, les progrès des technologies d'impression en couleur permettaient aux faussaires de reproduire ces chèques.

Les chèques du nouveau millénaire comportent un filigrane imprimé dans la pâte de papier, afin de combattre la contrefaçon. Le filigrane, de la forme d'une feuille d'érable, est visible par transparence.

Des documents obtenus par la Presse Canadienne révèlent que les chèques seront illustrés d'une carte du Canada, surmontée de deux bouquets de feuilles d'érable.



SATURN SL1

0\$ comptant
0\$ transport
0\$ préparation

redessinée

2000 238\$

*/36 mois

SATURN

SATURN SAAB ISUZU
DE SHERBROOKE

4880, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

(819) 823-1400

RÉACTIONS AU PLAN DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME MUNICIPALE

Paquin: «Les régions ont été ignorées»

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke espérait un grand coup de vent de Québec pour souffler dans la voile des regroupements municipaux, mais c'est une bien timide brise que la ministre d'État aux Affaires municipales, Louise Harel, a lancée vendredi en déposant son plan de travail sur la réforme municipale.

«Les régions ont été ignorées à l'exception de Hull», déplore Serge Pa-

quin, maire suppléant de Sherbrooke en l'absence de Jean Perrault. «On reporte les décisions les plus litigieuses à plus tard dans le dossier des fusions d'agglomérations.» Tout au plus, M. Paquin concède que le prétexte au Livre blanc, qui devrait être publié d'ici la mi-avril, favorise une meilleure concertation régionale, «mais il n'y a rien là-dans qui fixe de date butoir pour les fusions».

Si bien que les élus de Sherbrooke et de son agglomération se retrouvent au même point qu'il y a une semaine.

Serge Paquin espère maintenant que les orientations qui seront proposées dans le Livre blanc d'avril augmentera la pression vers le regroupement des autres villes-centres québécoises. «Présentement, il n'y a rien qui nous concerne dans ce qui a été mis sur la table. Il faudra attendre à avril pour connaître la volonté réelle du gouvernement. Mais par rapport à ce qui était annoncé, je trouve ça un peu timide.»

En attendant, les discussions se poursuivent autour de trois hypothèses de travail qui font actuellement l'objet

d'une étude commandée auprès de la firme de consultants Raymond, Chabot, Grant, Thorton.

Le maire de Rock Forest, Benoît Charland, a pour sa part indiqué que les travaux amorcés à la MRC allaient se poursuivre jusqu'à ce que la ministre Harel fasse connaître sa position envers la région.

Maire de Bromptonville et préfet de la MRC de Sherbrooke, Clément Nault admet quant à lui ne pas avoir étudié le plan Harel en profondeur, étant donné qu'il ne s'applique pas à la

région.

«Mais, avance-t-il, le plan de la ministre ressemble à un conseil d'agglomération et ici, nous ne sommes pas chauds à cette idée parce que ça nivelle tous les coûts. Ce n'est pas quelque chose de facile à appliquer, il faut qu'il y ait beaucoup de discussions avant qu'un consensus ne se dessine parce qu'il faut évaluer quels en sont les coûts. Les contribuables ne veulent généralement pas qu'il y ait hausse de taxes», note M. Nault.

À 63 ans, Pierre Milot découvre «un cadeau du ciel»: le dessin

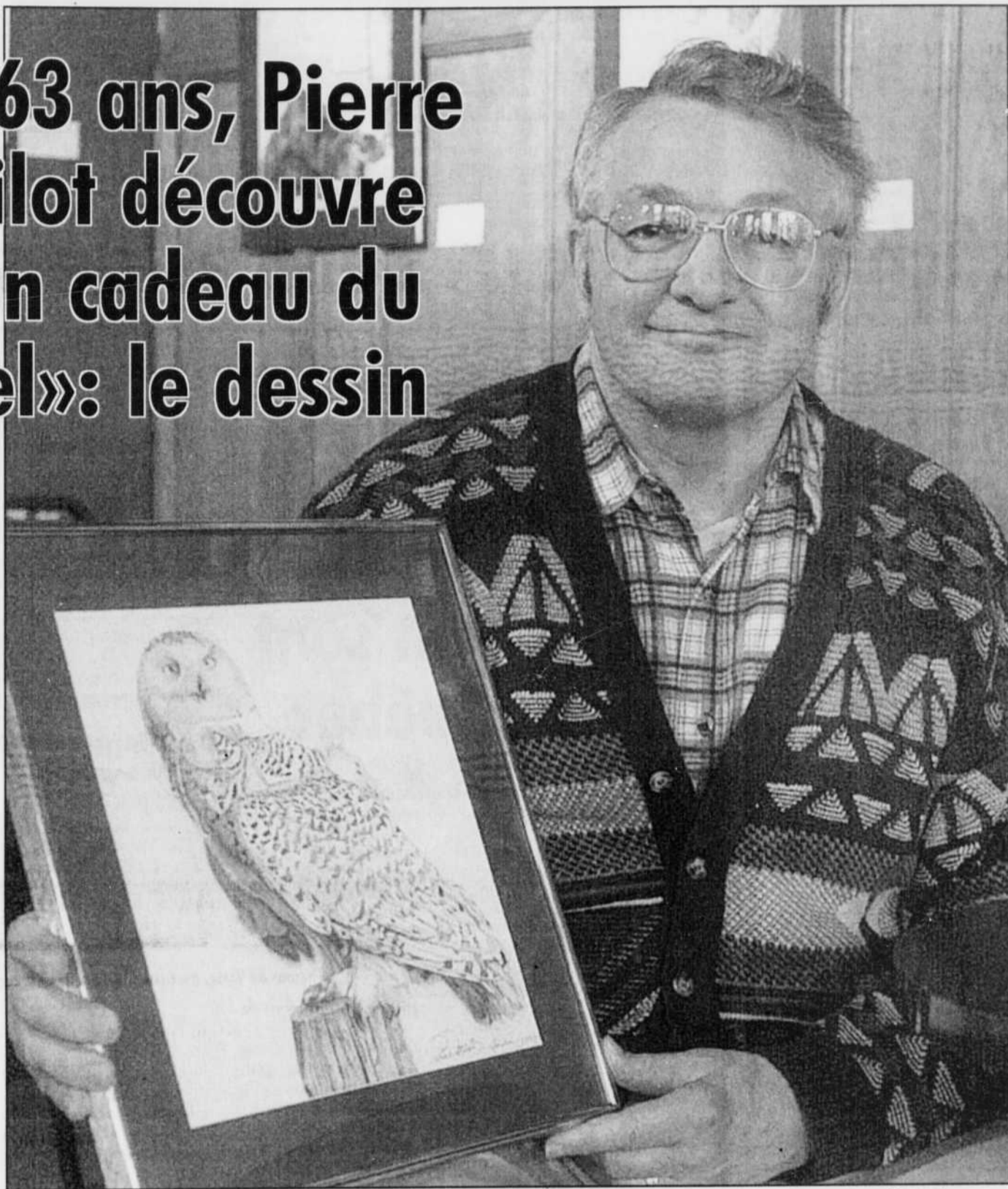


Photo Imacom

Sherbrooke

«C'est un cadeau du ciel qui a changé ma vie.»

C'est ainsi que Pierre Milot qualifie son talent et sa passion pour le dessin, un hobby qu'il pratique intensivement depuis maintenant un an et qui lui ouvre les portes d'une deuxième carrière.

À la retraite depuis un an maintenant, le Sherbrookoïse de 63 ans s'est en effet découvert un habile coup de crayon dans le dessin animalier.

Ce qui l'inspire, d'abord et avant tout? Les yeux. Toujours les yeux. Animaux sauvages comme domestiques peuvent intéresser l'artiste du moment qu'ils ont le regard expressif.

«Je trouve que les yeux parlent; ils communiquent et traduisent des sentiments qu'on éprouve nous-mêmes. Dans le regard d'un lionceau, par exemple, on lit toute l'innocence de l'enfance tandis que celui de la panthère est perçant et assuré», exprime M. Milot en jetant un coup d'oeil aux nombreux dessins qui l'entourent et qui étaient exposés tout le mois de février au Presse Boutique Café.

La réalisation de chacun a nécessité entre deux et trois semaines de boulot pour l'artiste, qui travaille environ huit heures par jour sur ses dessins.

«J'ai toujours hâte de me lancer là-dedans. Je ne vois pas le temps passer quand je dessine. Je me trouve tellement chanceux quand je vois les gens à la retraite qui s'ennuient mortellement», commente M. Milot qui a toujours griffonné un peu mais qui n'a pour ainsi dire jamais pris de cours de dessin.

«Ma conjointe, Denise, m'a beaucoup encouragé. J'ai développé ma propre technique. Mon défi premier, c'était de faire quelque chose de beau simplement avec du crayon graphite», raconte l'artiste, qui possède une panoplie de crayons plomb, de toutes les nuances possibles.

Oeuvres uniques

Chaque modèle dessiné de la main de M. Milot est par ailleurs unique, puisque l'artiste détruit ensuite la photo qui l'a inspiré pour la conception de son oeuvre.

«Je me sers d'une image pour donner sa vérité à l'animal, mais c'est certain qu'il y a aussi beaucoup de création qui s'ajoute. Chaque coup de crayon a son importance. Je me rends compte que le dessin animalier n'a pas de limites. Moi, j'aime tellement les animaux, je voudrais que les autres les aiment autant en regardant mes dessins», confie Pierre Milot, qui se dit amoureux de la nature.

Sa toute première exposition à peine terminée au Presse Boutique Café, celui-ci prépare déjà la prochaine, qui doit se dérouler à Trois-Rivières au début de l'été.

Ensuite? Pierre Milot laisse la porte grande ouverte à tous les possibles.

«J'ai l'idée de présenter un projet d'exposition au Zoo de Granby», laisse planer l'artiste, qui répond également aux demandes des personnes désireuses d'immortaliser sur papier leur animal domestique ou leur animal préféré.

«Il y a même une petite fille qui m'a demandé de lui dessiner une baleine à bosses. C'est certain qu'une baleine à bosses, ça n'a pas les yeux très expressifs comme les modèles que je dessine habituellement, mais je vais quand même la lui faire», indique M. Milot avec un large sourire.

Harfang des neiges, vache laitière, panthère, lion, cochon et chaton: le Sherbrookoïse Pierre Milot, d'un habile coup de crayon, dessine sur papier le monde animal, un monde qui lui a littéralement ouvert la porte pour une seconde profession. À 63 ans, l'artiste organise en effet ses toutes premières expositions.

Belzil n'est «pas satisfait du tout»

Barnston Ouest

Le second vice-président de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales, Michel Belzil, n'est «pas satisfait du tout» par le plan de réforme municipale, présenté par la ministre d'État des Affaires municipales et de la Métropole, vendredi dernier.

«Le Québec rural est complètement laissé de côté. Ce que Louise Harel vient de livrer ne concerne que les secteurs urbains de la province», explique M. Belzil, aussi préfet de la MRC de Coaticook et maire de la municipalité de Barnston Ouest.

Ainsi, l'homme craint que, avec ce qui est actuellement sur la table, on privilégie le renforcement des zones urbaines, au détriment de celles rurales, au sein desquelles 22 pour-cent de la population québécoise vit pourtant.

Le Livre blanc devrait aborder la question des responsabilités des municipalités régionales. Michel Belzil et sa fédération sont particulièrement intéressés par cette question, puisqu'ils prônent un renforcement des MRC.

«Le renforcement de cette structure, vieille de vingt ans, permettrait de faire du développement régional, tout en incluant les municipalités rurales, exclues des agglomérations urbaines que le gouvernement semble désirer créer. Dans ce qui se dessine actuellement, ces agglomérations pourraient avoir tendance à se fermer sur elles-mêmes, en oubliant les populations périphériques», prétend M. Belzil.

La question fiscale

Par ailleurs, Michel Belzil trouve que Mme Harel se lance rapidement dans une réforme des structures, alors que sa fédération, l'Union de municipalités régionales du Québec et le gouvernement provincial n'ont pu s'entendre sur une réforme fiscale, l'automne dernier.

«C'est un peu mettre la charrue devant les boeufs. Avant de créer les nouvelles communautés métropolitaines que Mme Harel a en tête, on devrait plutôt régler la question du pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités», maintient le préfet de MRC.

Mais cet empressement des autorités gouvernementales s'explique peut-être par le fait que la volonté d'en finir, avec la réforme municipale, «est aujourd'hui davantage présente. C'est vraisemblablement devenue une des priorités du cabinet de Lucien Bouchard. Les mandats et les échéanciers, en lien avec l'aboutissement de cette démarche, sont maintenant plus clairs», dit M. Belzil.

Au surplus, ce dernier pense qu'il sera difficile d'implanter les nouvelles structures de communautés métropolitaines, dans les secteurs de Hull-Gatineau, Montréal et Québec, comme cela est proposé par Mme Harel.

«Imaginez, parfois au sein même de MRC, on a de la difficulté à s'entendre, continue-t-il. Qu'est-ce que cela sera lorsqu'on assoira ensemble toutes les municipalités concernées par la création de ces entités?»

Le second vice-président de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales prévient que si les travaux de Mme Harel aboutissent à quelque chose de trop éloigné des revendications de sa fédération, «il y aura des manifestations et des rassemblements».

Agression contre Germain Jutras

Les enquêteurs seraient sur le point d'épingler un suspect

Drummondville

L'enquête sur l'agression de l'avocat Germain Jutras, menée par le Service de sécurité publique de Drummondville, chemine bien et pourrait même débloquer en début de semaine.

«À la suite de la publication du portrait-robot, beaucoup d'informations nous ont été

acheminées par les gens du grand Drummondville. Dès lundi matin (aujourd'hui), plusieurs enquêteurs travailleront à contrôler, vérifier et valider les renseignements du public», explique le sergent Jacques Guay, de la SM de Drummondville.

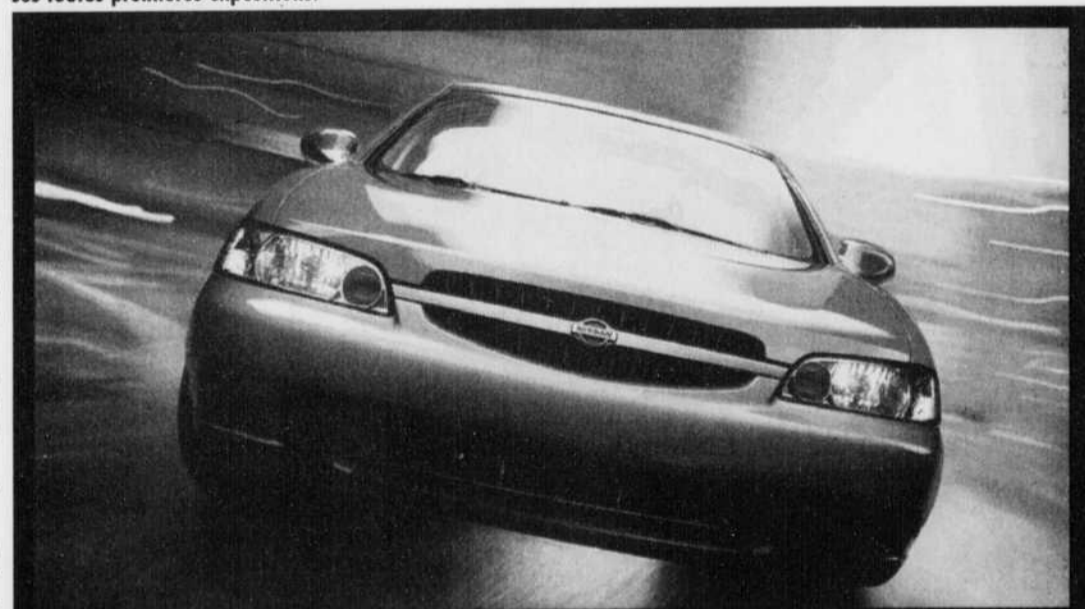
Ainsi, des citoyens de la région ont donné des noms et des indices, qui pourraient mener à l'arrestation du suspect.

Quelques enquêteurs étaient

au boulot samedi mais l'enquête reprendra de plus belle ce matin.

Rappelons que Germain Jutras, le mari de Fancine Ruest-Jutras, mairesse de Drummondville, et le frère de Normand Jutras, député de Drummond à l'Assemblée nationale, a été sauvagement battu mercredi midi à son domicile de la rue Notre-Dame.

Me Jutras est toujours hospitalisé à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville.



La très rare édition millénium de l'ALTIMA

2000

309\$ PAR MOIS

SEULEMENT QUELQUES CHANCEUX PROFITERONT PLEINEMENT DE LA MILLÉNIUM

- AILERON ARRIÈRE
- JANTES EN ALLIAGE SPORT
- TÉLÉVERROUILLAGE DES PORTES
- ANTIDÉMARREUR AVEC CLÉ À PUCE
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- CLIMATISEUR
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- LECTEUR DE DISQUE COMPACT
- EN PLUS D'UN CELLULAIRE*



TOUJOURS PLUS LOIN.

Location de 48 mois pour l'Altima GXE (TARG70 AED0). Acompte ou échange équivalent de 2795\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Transport et préparation inclus. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. L'ensemble de l'Altima «Millennium Edition» est offert uniquement par les concessionnaires Nissan du Québec. *Le cellulaire est une gratuité de Cellcom Communications et est sujet à une activation de temps d'antenne d'une durée minimale de 12 mois avec Bell Mobile. L'offre du cellulaire est facultative. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Pour le droit d'effectuer des manipulations vertébrales

Les physiothérapeutes obtiennent gain de cause

Sherbrooke

Un jugement rendu par la Cour d'appel du Québec confirme que les physiothérapeutes ont le droit légal d'effectuer des manipulations vertébrales, lesquelles ne sont pas strictement réservées au champ de pratique chiropratique comme le prétendait l'Ordre des chiropraticiens du Québec.

Dans une cause-type opposant le physiothérapeute Philippe Thomas à l'Ordre des chiropraticiens du Québec, la Cour d'appel du Québec a en effet tranché la semaine dernière, confirmant la compétence des physiothérapeutes pour la pratique de manipulations vertébrales.

«Ce jugement donne aux physiothérapeutes le droit de pratiquer leur profession dans toute sa plénitude. Dans sa définition, le champ d'exercice des physiothérapeutes inclut la thérapie manuelle. Les manipulations vertébrales peuvent donc être effectuées par des physiothérapeutes dans le but d'améliorer la mobilité de la colonne vertébrale de leurs patients», explique la présidente de l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec, Mariette Lanthier.

Celle-ci précise que les manipulations vertébrales effectuées par les chiropraticiens n'ont pas la même finalité, puisqu'elles visent corriger les problèmes à la colonne vertébrale des personnes qu'ils soignent.

Le dossier du physiothérapeute Thomas était devant les tribunaux depuis 1987, année où le syndic de l'Ordre des chiropraticiens, Claude Pilon, a consulté M. Thomas sous une fausse identité, vraisemblablement pour piéger le physiothérapeute soupçonné de



Inacom-Duquette
Le jugement rendu dernièrement par la Cour d'appel du Québec confirme que les physiothérapeutes ont le droit légal d'effectuer des manipulations vertébrales. Sur la photo, les physiothérapeutes Pierre Desruisseaux et Eric Bouchard font la démonstration d'une manipulation vertébrale.

pratiquer des corrections de la colonne vertébrale.

Reconnu coupable de trois des six chefs d'accusation devant la Cour du Québec et la Cour supérieure, en 1997, Philippe Thomas a par la suite porté sa cause en appel, soutenu par l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec.

«L'Ordre a, depuis le début de l'affaire, supporté Philippe Thomas parce que son cas constituait une cause-type de grande importance», souligne Mme Lanthier.

Du côté des physiothérapeutes, on a évidemment accueilli la nouvelle du jugement de la Cour d'appel très favorablement.

«La plupart des physiothérapeutes suivaient le dossier. C'était un jugement attendu qui, s'il avait été différent, aurait sans doute beaucoup modi-

fié la pratique future du métier, particulièrement pour les physiothérapeutes qui ont une formation en ostéopathie et en thérapie manuelle», souligne le physiothérapeute et copropriétaire de la clinique Physio Momentum de Sherbrooke, Eric Bouchard.

Selon ce dernier, le jugement unanime de la Cour d'appel confirme la compétence des physiothérapeutes dans l'exercice de leur profession. Ce point de vue est par ailleurs partagé par le physiothérapeute Pierre Desruisseaux, qui possède la clinique PhysioTech de Windsor.

«Ce jugement rend à César ce qui appartient à César, ni plus ni moins, puisqu'il confirme que les physiothérapeutes ont la formation et l'expertise pour pratiquer ce genre d'intervention manuelle. Ce n'est pas une cause qui al-

lait à l'encontre des chiropraticiens, mais plutôt une affaire dans laquelle on voulait la pleine reconnaissance de notre profession», a mentionné M. Desruisseaux.

L'Ordre professionnel des physiothérapeutes fait par ailleurs des démarches pour devenir un ordre à champ exclusif au même titre que l'Ordre des chiropraticiens et 23 autres ordres professionnels.

Actuellement, les physiothérapeutes oeuvrent à titre réservé, ce qui signifie que seuls les membres de l'Ordre professionnels des physiothérapeutes portent le titre de «physiothérapeutes», mais que n'importe qui peut prétendre faire de la physiothérapie. À l'inverse, les ordres à champ exclusif chapeaute les professions qui ne peuvent être exercées que par les personnes qui sont membres de l'ordre professionnel qui

s'y rattache. «Des démarches sont en cours depuis 1998 pour modifier le statut de la profession, étant donné qu'elle a beaucoup changé depuis ses débuts, en 1973», explique Mariette Lanthier.

Ceci parce qu'à l'époque, les physiothérapeutes oeuvraient tous dans le secteur public. Aujourd'hui, plus de 50 pour cent d'entre eux travaillent en clinique privée.

«Nécessairement, le but visé par nos démarches est la protection du public. Il faut reconnaître la complexité du métier. La physiothérapie est une profession qui s'enseigne à l'Université. Plusieurs physiothérapeutes se spécialisent ensuite à la maîtrise et au doctorat. Ils ont souvent à intervenir directement sur des lésions, pour tous les types de clientèle. La nécessité de faire de la physiothérapie une profession à champ réservé apparaît donc impérative», mentionne Mariette Lanthier.

EN BREF

Période du dégel

Sherbrooke - En raison du dégel hâtif, c'est aujourd'hui que débute la période de restriction de charges des véhicules routiers sur le sud du Québec (zone un), soit neuf jours plus tôt que d'habitude.

La zone un, région sud du Québec, couvre les grands centres que sont Hull, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec. Elle s'étend jusqu'à Rivière-du-Loup.

La décision d'avancer la période de restriction de charges de véhicules routiers, prise par le ministre des Transports, Guy Chevrette, vise protéger le réseau routier qui, plus fragile en période de dégel, pourrait être endommagé par les charges habituellement autorisées.

La période de restriction doit normalement se poursuivre jusqu'au 12 mai. Pendant ce temps, la Société de l'assurance automobile du Québec intensifiera ses activités de pesée des camions lourds, autant dans les postes de contrôle de la Société qu'ailleurs sur le réseau routier.

Développement de l'économie sociale

Ceux qui désirent soumettre un projet pour l'obtention d'une subvention du Fonds de développement de l'économie sociale de la MRC de la région sherbrookoise ont jusqu'au 31 mars prochain pour le faire.

Ce fonds veut supporter les entreprises d'économie sociale pendant leur période de démarrage. Pour être susceptible de recevoir de l'aide financière du Fonds de développement, l'entreprise doit être une coopérative ou un organisme à but non lucratif qui crée des emplois durables, vend des biens ou des services, répond à des besoins sociaux, est viable financièrement et améliore la qualité de vie de ses travailleurs ou des communautés locales.

Pour de plus amples renseignements, contactez Andrée Bureau à la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke au 563-1600.

14e Veillée du mardi au Presse Boutique Café

Boutique tous les premiers mardis du mois, c'est demain, dès 20 heures, que se déroulera la 14e Veillée du mardi du Presse Boutique Café, soirée musicale qui aide les plus démunis puisque les

sommes qui sont recueillies lors de l'activité sont versées à la soupe populaire la Chaudronnée de l'Estrie.

La soirée donne l'occasion aux personnes présentes d'entendre des musiciens de la région dans une ambiance d'intimité et d'interaction. Le prix d'entrée est fixé à trois dollars. Jusqu'à maintenant, l'activité mensuelle a permis de recueillir près de 3000 \$ pour la Chaudronnée.

Collecte de sang

Sherbrooke - Une collecte de sang aura lieu le mardi 7 mars, à East Angus, avec la collaboration des Chevaliers de Colomb du conseil 2649, au local du 143 de la rue Saint-Pierre, de 13 heures à 20h30.

Il y aura aussi une collecte le lendemain, mercredi 8 mars, à Rock Forest, avec la collaboration du Club Optimiste, aux Terrasses Rock Forest, 4857 boulevard Bourque, de 13h30 à 20 heures.

Les candidats estriens à l'enseignement sont meilleurs en français qu'ailleurs au Québec

Sherbrooke

Les nouveaux candidats à la profession d'enseignant de la grande région couverte par La Tribune ont un taux de réussite supérieur à la moyenne provinciale au test de français qui leur est administré avant leur embauche par les commissions scolaires.

C'est ce que révèle Mme Doris Gervais, la responsable du Centre d'évaluation du rendement en français écrit, l'organisme à qui les commissions scolaires ont confié, il y a cinq ans, la tâche d'administrer ces examens, rendus obligatoires par le ministère de l'Éducation.

Dans l'ensemble de la province, 77,35 pour cent des candidats-enseignants en moyenne réussissent l'examen de français. Dans la région com-

prenant l'Estrie, ainsi que Thetford Mines, Victoriaville et Drummondville, ce sont plus de 80 pour cent des candidats qui réussissent l'examen.

La directrice générale de la Commission scolaire de la Région-de-l'Estrie, Mme Louise Boisvert, indique par exemple que, dans la vaste région couverte par La Tribune, le taux de réussite était de 84,34 pour cent à l'examen subi en mars 1999 par les 198 candidats à l'enseignement qui se sont présentés. En mai 1999, ce sont 86,67 pour cent des 120 candidats qui ont réussi. Puis en novembre 1999, sur 102 enseignants en herbe, 80,88 pour cent ont réussi.

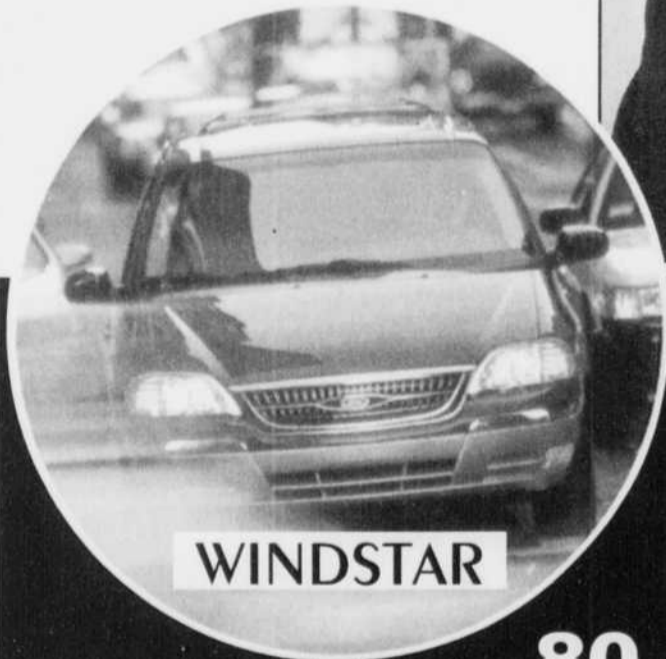
Un candidat qui ne réussit pas à cet examen ne peut enseigner, souligne Louise Boisvert.

Doris Gervais ajoute cependant qu'un candidat a toujours la possibilité de subir un nouvel examen pour se qualifier à l'enseignement. «La première reprise a lieu après un délai de trois mois. Si le candidat échoue à nouveau, il y a un délai de six mois avant la reprise. Et s'il échoue une troisième fois, le délai passe à un an. En fait, ces délais sont prévus pour permettre à la personne de se perfectionner avant de reprendre l'examen», explique la responsable du Centre d'évaluation du rendement en français écrit.

L'examen comporte deux volets, indique Mme Gervais. Une première partie porte sur la grammaire et l'orthographe et le candidat n'a pas droit au dictionnaire. Il a une heure pour répondre à 50 questions à choix multiples. Dans la deuxième partie, il faut produire un texte d'opinion de 400 mots sur un de trois thèmes proposés. On a deux heures et demie pour s'exécuter et on a droit au dictionnaire cette fois.

Les cadres et le personnel de soutien sont aussi soumis à des examens de français, mais le Centre d'évaluation adapte ses examens aux exigences particulières des Commissions scolaires, qui sont basées sur la nature des tâches que l'employé est appelé à exécuter.

Zui dit mieux que
Germain Lepage
vice-président



WINDSTAR

Des offres irrésistibles!

4 ANS OU 80 000 Km DE GARANTIE SANS FRAIS (Valeur de 595\$)

À titre de cadeau de bienvenue jusqu'au 31 mars 2000

sur tous les 1999 et 2000 FOCUS, ESCORT, TAURUS, WINDSTAR et F150

Magog Ford (2000) Inc.

2000, rue Sherbrooke, Magog, 843-3673

Service de Qualité

INSPECTION DES FREINS aux 4 ROUES

9.95\$

Inspection des matériaux de friction, étriers, disques, tambours, vérification du frein de stationnement, des raccords et conduits d'huile à frein, appoint du niveau.

* Léger supplément pour camionnette et fourgonnette

Bien ente du!

LE GROUPE FORGET PARENT

AUDIOPROTHÉSISTES AIDES AUDITIVES



(819) 569-9781

Partout au Québec 1-800-OREILLE

Sherbus inquiète certains de ses usagers

«C'est criminel de laisser des autobus délabrés sur la route», s'indigne une cliente de Coaticook

Sherbrooke

«Pour moi, la compagnie Sherbus manque de respect pour sa clientèle. Ce n'est pas du bétail ou des boîtes qu'elle transporte, c'est du monde.»

Autrefois établi à Sherbrooke mais résidant maintenant à Longueuil, Luc Poulin n'a pas le transporteur sherbrookoise en très haute estime. Et ce n'est pas l'enquête que mène actuellement la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'ensemble de ses véhicules qui l'a convaincu de la piètre qualité du service. Ni même l'incident survenu récemment près de Québec alors qu'un autocar avait perdu deux roues.

«Depuis quatre ans, je fais la navette entre Longueuil et Sherbrooke et j'ai pu voir que, souvent, les chauffeurs ont du mal à contrôler leur véhicule. Il y a deux ans, le moteur a sauté près de Rougemont. La fumée noire sortait du moteur à l'arrière. Heureusement, le conducteur a bien contrôlé la situation», se souvient-il quelques minutes avant de regagner la Rivière-Sud de Montréal.

L'été dernier, M. Poulin a eu droit à une nouvelle surprise de son transporteur. Au lieu d'un autocar, c'est un autobus urbain qui l'a conduit jusqu'à Granby. «Nous avons embarqué dans des petits sièges carrés et durs pour faire la run de lait tout le long de la

112. Ils n'avaient pas d'autres véhicules de disponibles.»

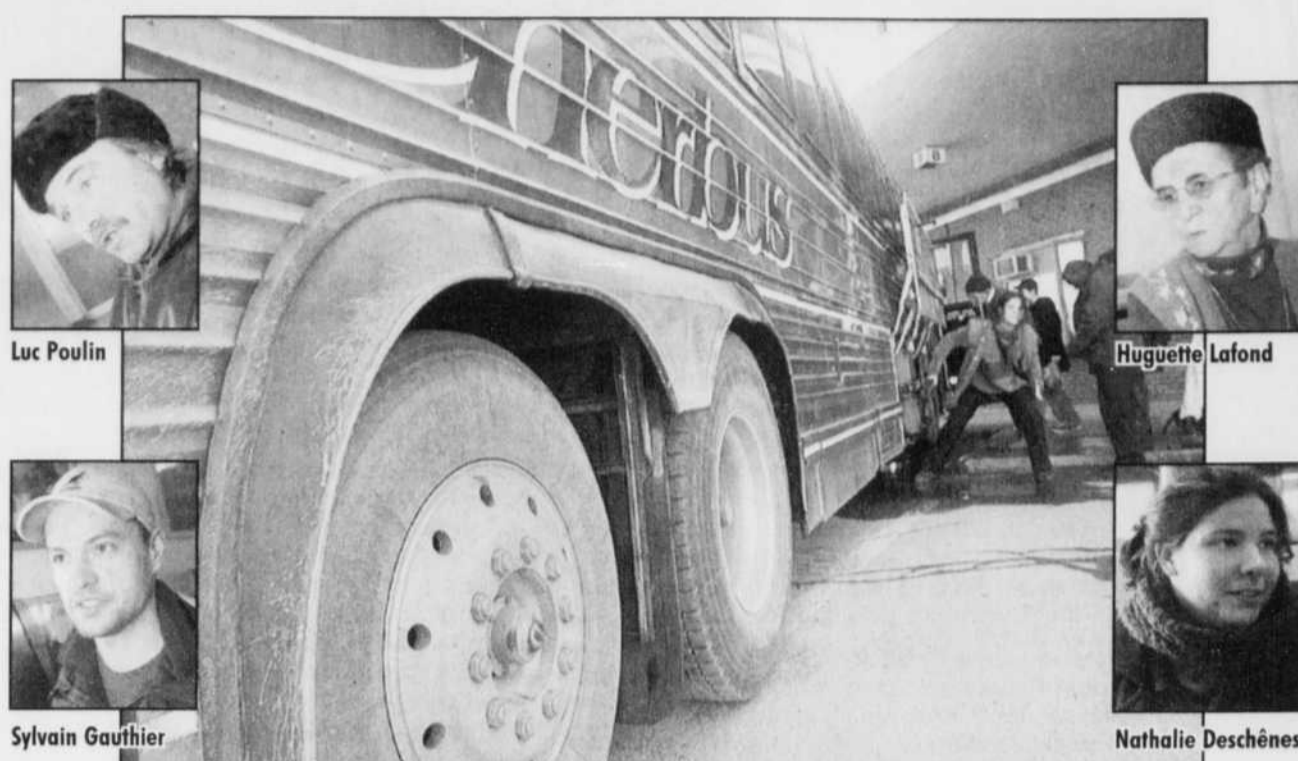
Même chauffeur

Devenu familier avec les chauffeurs, Luc Poulin soutient qu'il n'est pas rare de retrouver le même homme au volant à son départ pour Sherbrooke tôt en matinée et à son retour à Longueuil le soir même. «Il y en a qui ne trouvent pas ça drôle. Surtout dans l'état des véhicules.»

Si elle-même n'est pas une habituée des autocars de Sherbus, Huguette Lafond, de Coaticook, est tout de même inquiète de la situation pour les usagers. «C'est criminel de laisser des autobus délabrés sur la route. C'est la vie du monde qui est en jeu», s'indigne cette bénévole de Coaticook qui cueille presque quotidiennement des enfants à la gare de Sherbrooke pour les accompagner chez leur mère ou leur père.

«Si mon auto perdait ses roues pendant que je conduis, on m'empêcherait de la conduire. Comment se fait-il qu'on laisse cette compagnie continuer de circuler?» demande-t-elle, en admettant du même souffle qu'elle ne se sent guère plus en sécurité avec d'autres transporteurs.

Si vive soit-elle, cette inquiétude n'est cependant pas le lot de l'ensemble des usagers des autocars de Sherbus. Quant à lui, Guillaume de Longueuil fait la navette aux deux semaines entre Sherbrooke et Granby depuis plusieurs mois et jamais il n'a



La compagnie de transport Sherbus fait l'objet d'une enquête de la part de la Société de l'assurance-auto du Québec depuis que des incidents ont été signalés impliquant quelques-uns de ses autocars.

eu à déplorer de mésaventures. «Je ne suis pas inquiet», assure le jeune homme peu perturbé par les mésaventures du transporteur.

Tout en se disant en parfaite sécurité à bord des autocars, qu'ils soient de Sherbus ou d'autres parcs, Sylvain Gauthier trouve tout de même le coût des billets beaucoup trop élevés. «Je

n'ai pas l'impression d'en avoir pour mon argent. En plus, les transits sont souvent très longs. Je peux attendre jusqu'à deux heures et demi avant de repartir», se plaint l'étudiant à l'Université du Québec à Hull.

Également en transit à Sherbrooke avant de regagner Baie-Comeau, Nathalie Deschênes arrivait tout juste

d'un séjour de six mois en Europe lorsqu'elle a été interceptée à la gare de Sherbrooke. Peu impressionnée par la mauvaise publicité entourant Sherbrooke ces derniers jours, elle confie tout de même que les autocars sont beaucoup plus confortables en Europe et que «les chauffeurs sont plus sympathiques», note-t-elle.

profitez des prix de l'année

Prix de la « Meilleure voiture économique de l'année »⁺
AJAC (Association des Journalistes Automobile du Canada)

Prix de la « Meilleure voiture nord-américaine de l'année »
North American International Auto Show, Detroit

Choix des chroniqueurs « Voitures économiques »⁺⁺
Le Monde de l'Auto



focus SE 2000 familiale

17 695\$* ou **259\$****/mois

- Moteur de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Climatiseur
- Antidémarrage SecuriLockSM
- Entrée sans clé à télécommande
- Verrouillage des portes électrique
- Radio AM/FM stéréo
- Essuie-glace arrière intermittent
- Porte-bagages
- Cache-bagages

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1995 \$
Transport inclus

exigez recevez

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	focus LX berline	focus SE familiale
1995\$	209\$/mois	259\$/mois
995\$	239\$/mois	289\$/mois
0\$	269\$/mois	319\$/mois



focus LX 2000 berline

14 995\$* ou **209\$****/mois

- Moteur de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Antidémarrage SecuriLockSM
- 5 passagers
- Siège du conducteur à hauteur réglable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Commande intérieure d'ouverture du coffre
- Rétroviseurs à réglage manuel
- Radio AM/FM stéréo

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1995 \$
Transport inclus

Essayez la Focus chez le concessionnaire Ford de votre région et, jusqu'au 15 mars 2000, vous recevrez un CD qui pourrait vous permettre de gagner instantanément des prix.^Δ



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



*Prix décerné à la Focus LX. **Prix décerné à toutes les Focus berlines. ^ΔAchat: Transport (700 \$) et taxes applicables en sus. ^ΔLocation: Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. ^ΔLes participants doivent avoir 16 ans et plus. Le règlement du concours incluant le détail sur les prix offerts est disponible chez les concessionnaires. CD en quantités limitées.

ÉDITORIAL

Un autre cauchemar et personne n'intervient



Amy GRONDIN

Décidément, la route est très longue et tortueuse avant que l'être humain n'apprenne des erreurs du passé. Ce qui se passe depuis cinq mois en Tchétchénie et ce qu'on y découvre à peine comme horreurs en sont des preuves concrètes et attristantes.

Il y a pratiquement un an jour pour jour, la communauté internationale en entier réagissait pourtant avec force aux traitements réservés à la communauté albanaise du Kosovo par l'armée serbe d'ex-Yougoslavie. Il était d'ailleurs inacceptable que des individus traitent d'autres individus de la sorte.

Forts de cette observation, les États-Unis et leurs alliés avaient décidé, sans même obtenir le consentement préalable du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'intervenir directement sur le terrain afin de faire cesser par la force, si c'était nécessaire, l'extermination observée des Albanais kosovars.

Quelques mois plus tard, à la suite d'un référendum sur l'indépendance au Timor-Oriental, des guerriers pro-Indonésie ont semé le terreur, massacrant au passage des milliers de Timorais. Cette fois-là, la communauté internationale a pris son temps. Pourquoi intervenir si rapidement après tout? Il fallait peut-être laisser aux choses le temps de se replacer? Surtout

que plusieurs pays, dont les États-Unis, avaient des intérêts et des alliances évidents avec l'Indonésie.

Belle mentalité. On intervient avec force lorsque l'intervention en question sert nos intérêts politiques et économiques, mais on observe de loin dans les autres cas... Pour des raisons humanitaires, disaient-ils.

Le cas du Timor Oriental est évidemment une tache sur le parcours des Nations Unies. C'est triste, mais ce sont des choses qui arrivent. L'ONU aurait cependant l'occasion de se reprendre ces jours-ci avec ce qui se passe du côté de la Tchétchénie. Plusieurs groupes de défense des droits de l'Homme, Humain Rights Watch, Médecins du monde pour ne nommer que ceux-là, dénoncent haut et fort, depuis plusieurs jours, les traitements qui seraient réservés aux rebelles tchéchènes par l'armée russe.

Partout, on parle de ces «camps de tri» qui seraient au nombre de quatre au moins, des camps qui serviraient à la torture sur le territoire tchéchène.

Selon le journaliste, Andreï Babitski - un des seuls reporters à rapporter la nouvelle du côté tchéchène du front -, disparu en Tchétchénie à la mi-janvier et rentré à Moscou en début de semaine dernière, ces camps ressembleraient en tous points à ce qu'on a pu lire sur les camps de concentration staliniens et allemands.

On y observerait les pires cas d'exactions et de torture. Les prisonniers de guerre y seraient humiliés, battus, violés jour après jour.

Des images percutantes ont même fait le tour du monde, montrant des horreurs que nous ne pouvons même pas imaginer dans le confort de nos foyers.

Évidemment, les Russes ont réagi. Il y aura enquête interne et on fera la lumière sur ces graves accusations. Il ne faut cependant pas s'y tromper. Rares sont les pays qui mènent des enquêtes suffisamment poussées leur permettant de trouver quoi que ce soit sur leur culpabilité. Il y a fort à parier que la Russie en viendra à la conclusion que ces images sont une fraude de l'Occident.

Il faut nécessairement une enquête internationale. Les Nations Unies doivent insister pour que la Russie permette l'entrée d'enquêteurs indépendants sur son territoire. Si elle n'a rien à se reprocher, ça ne devrait pas être un problème.

Bien sûr, comme toujours, le débat sur le droit d'ingérence au niveau international referra surface, mais il faut bien que les Nations Unies tentent quelque chose. À moins bien sûr qu'il y ait une immunité particulière pour les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU? Cela expliquerait bien des choses.

BILLET

Tes droits et nos droits



Christiane VALLÉE

Il y a actuellement chez nous beaucoup de manifestations pour revendiquer des droits; le travailleur a droit à des conditions de vie décente; le malade a droit à des soins de santé convenables; les jeunes ont droit d'avoir accès à de hautes études à un coût raisonnable. Je suis citoyenne canadienne et cela m'accorde des droits. Il y a actuellement beaucoup de tueries aux États-Unis. Dans ce pays, les gens ont le droit d'avoir une arme et de s'en servir pour se protéger. Des personnes qui avaient donc le droit de posséder une arme et de s'en servir pour se protéger. Des personnes qui avaient donc le droit de posséder une arme ont tué d'autres qui avaient le droit de vivre. Le débat sur le droit de posséder une arme est de nouveau relancé chaque fois qu'un tel drame se produit. Une des définitions de la démocratie que j'ai déjà entendue est que «la démocratie c'est le droit d'avoir tort».

Mais où mes droits commencent-ils et où les droits des autres finissent-ils? Dans un monde de plus en plus individualiste, les gens se soucient de leurs droits personnels et ne se

préoccupent pas des droits des autres. C'est la loi de la jungle qui prévaut, c'est-à-dire que le plus fort ou le plus rusé s'approprie tous les droits.

Nous avons tendance à oublier de plus en plus qu'avec un droit vient une responsabilité. Nous avons également tendance à oublier qu'avec un droit mal utilisé vient une conséquence malheureuse et parfois même dramatique. Celle-ci est malheureusement bien souvent minimisée et même banalisée. En effet, nous commençons de plus en plus à nous habituer à voir des manifestations de toutes sortes, à entendre parler de tuerie aux États-Unis, etc. et cela devient presque minime et banal.

Il est donc important de prendre conscience que nous sommes en train d'oublier nos responsabilités, envers nous-mêmes, les autres, la communauté. Nous devons éduquer nos jeunes à être responsables. Leur apprendre qu'ils sont responsables personnellement de l'utilisation de tout droit. Nous devons leur apprendre concrètement qu'un manque de responsabilité a des conséquences.

Christiane Vallée
Agente de pastorale à Beauvoir



L'HISTOIRE D'UNE GRANDE RÉGION

Une collaboration de La Tribune, de la Société d'histoire de Sherbrooke et du département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke

Le commerce de l'alcool dans les Cantons de l'Est (1re partie)

Qui n'a jamais entendu parler de la contrebande d'alcool, de la prohibition et des alambics clandestins? Presque tout le monde connaît quelques aspects de ces phénomènes

qui ont été marquants dans l'histoire des Cantons de l'Est. Par contre, peu de personnes connaissent les Ligues de tempérance, des associations pour la promotion de la sobriété.

La consommation des boissons alcooliques fortes est une tradition, cela fait partie des moeurs québécoises, surtout chez les francophones. Le Québec est un marché lucratif pour les moonshiners

(fabricants d'alcool clandestins). Durant les campagnes électorales, la traditionnelle «bagosse» (alcool frelaté) coulait toujours à flots.

Dans les Cantons de l'Est, des gens constituèrent des Ligues de tempérance dans le premier tiers du XIXe siècle. Pour ces associations, seule la prohibition peut enrayer le crime et l'ivrognerie. Les associations de tempérance regroupent surtout des protestants anglophones. Avec une population anglophone élevée, la région connut plusieurs associations. En effet, les Cantons de l'Est sont un cas particulier, c'est dans cette région que la tempérance eut le plus de succès dans la province de Québec. Face à l'important lobby que ces ligues et le clergé exercent sur le gouvernement, celui-ci décide d'adopter des lois pour mieux contrôler l'alcool, voire même le prohiber. Quelques municipalités des Cantons de l'Est vont utiliser ces lois pour imposer la prohibition, et ce jusqu'en 1960.

La Prohibition (1919-1933)

La Prohibition américaine est proclamée en 1919 et dure jusqu'en 1933: «C'est assurément la période la plus florissante du gangstérisme américain et de la Mafia italienne, qui [...] se donne, comme diront certains, maintenant la noble mission d'éteindre la soif de l'Amérique.» Le Canada, sauf le Québec, est soumis à la prohibition, car lors du référendum canadien sur la prohibition en 1898, il y a seulement le Québec qui vote contre.

Ainsi, le Québec devient en quelque sorte un bar à boisson pour ses voisins du Sud. Durant cette période, où fleurissent les alambics clandestins, plusieurs Québécois des régions frontalières se lancent dans le bootlegging (commerce illégal de l'alcool). Les bootleggers se tournent vers l'alcool frelaté produit par les moonshiners pour effectuer leur commerce. Les petits alambics artisanaux québécois se sont bientôt transformés en des alambics plus gros et plus productifs.

Durant la première moitié du XXe siècle, les Cantons de l'Est, région agricole et isolée des grands centres, est un lieu de prédilection de plusieurs moonshiners pour trois raisons principales: sa situation d'éloignement et d'isolement des grands centres; la frontière avec les États-Unis, qui amène une forte demande de leurs produits; l'application de la prohibition par plusieurs comtés des Cantons de l'Est rend difficile, pour ne pas dire impossible, l'accès à la boisson alcoolique légale. La demande pour de l'alcool est donc très forte dans les Cantons de l'Est. Contrairement aux États-Unis, au Québec, le commerce prospère de l'alcool n'a jamais été contrôlé par une sorte de mafia québécoise. La fin de la prohibition n'entraîne pas la fin de la fabrication d'alcool frelaté... pas plus que la prohibition américaine n'avait empêché les Américains de boire.

Janin Desmarais
étudiant à la maîtrise en histoire
Université de Sherbrooke

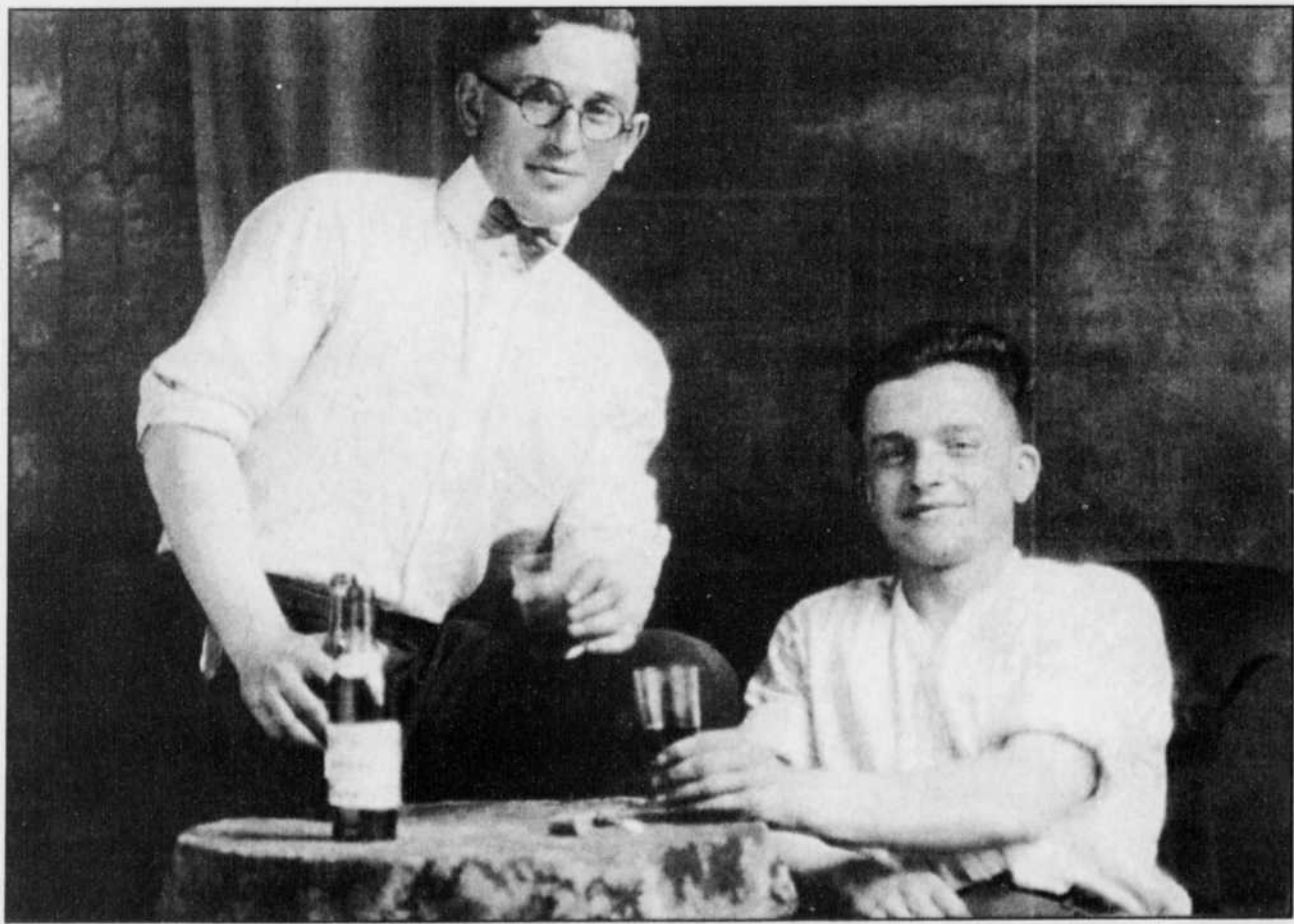


Photo Fonds de la Société d'histoire de Sherbrooke

Carte postale de Coaticook invitant le monde à venir boire de l'alcool durant la prohibition.

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

De l'automate *break dancer* à Microsoft

□ Elphin Van Hulst en a parcouru du chemin depuis qu'il a présenté son automate fort remarqué à l'Expo-sciences de 1985

Sherbrooke

On se souvient d'Elphin Van Hulst pour sa présentation à l'Expo-sciences de 1985, avec un ami, Robert Wray, d'un robot qui faisait du *break-dancing*. «Aujourd'hui, dit-il, je fais encore des robots, mais virtuels.»

Enfant, Elphin rêvait de piloter un avion, mais le club-sciences du Séminaire de Sherbrooke lui a fait réaliser ses véritables passions: l'électronique et l'informatique. Il s'inscrit au club-sciences dès son entrée au secondaire et il y réalise ses premiers montages électroniques, comme une radio ou un petit jeu électronique.

Dès 1984, il devient le responsable du club, appuyé par deux amis, Bruno Bessette et Jean-François Pomerleau. Il n'est qu'en 3e secondaire.

C'est l'abbé Marc Plourde, son professeur de chimie, qui l'a fortement encouragé à participer à sa première Expo-sciences. «Au Séminaire de

Sherbrooke, j'ai eu la chance d'avoir des enseignants en sciences qui étaient des êtres passionnés. Ils m'ont beaucoup influencé et j'aimerais les remercier d'avoir pris du temps pour cultiver mes intérêts.»

«Un petit problème»

En 1985, alors que le Séminaire était l'hôte de l'Expo-sciences de l'Estrie, Elphin Van Hulst en a profité pour réaliser son rêve de construire un robot, joignant ses connaissances en électronique avec celles en mécanique de Robert Wray. Ensemble, ils ont construit DROID-1, un robot de plus d'un mètre de hauteur et pesant 65 kilos. Équipé de sept moteurs d'essuie-glace d'automobile, le robot était particulièrement mobile. Sa tête pivotait et son bras avait deux articulations. DROID-1 était sous le contrôle d'un ordinateur VIC-20 dont Elphin avait conçu les programmes.

Le robot était programmé pour faire une démonstration de *break-dancing*, danse aux mouvements saccadés qui revient à la mode en ce moment. Le robot tournait en cercle, utilisait son bras et tournait sa tête, tout en suivant le rythme de la musique.

«On attirait beaucoup de spectateurs, relate M. Van Hulst. Mais nous avons eu un petit problème. La tête tournait plus d'un côté que de l'autre et un câble entre la tête et le corps s'est entortillé au point de se briser. Le résultat: un court-circuit et un nuage de fumée. Ceci attira encore plus de spectateurs ainsi que mon directeur qui me demanda s'il devait appeler les pompiers! Ça nous a pris plusieurs heures pour réparer le robot. Après, d'un commun accord, Robert et moi avons décidé qu'il n'y aurait plus de *break-dancing*.»

Grâce à l'expérience acquise lors de la réalisation de ses différents projets d'Expo-sciences, le jeune homme a trouvé sans difficulté des stages dans des grandes compagnies comme IBM et Microsoft, alors qu'il étudiait à l'Université de Waterloo, en Ontario, en génie, option électronique-informatique.

«Mes propres projets»

Après avoir complété son baccalauréat, il s'est même retrouvé à l'emploi de Microsoft, à Redmont, dans l'état de Washington. «J'ai travaillé sur des logiciels multimédias, sur le logiciel NT et sur des applications pour comprendre l'anglais écrit. J'ai vraiment aimé ça,



Installé à Gainesville, en Floride, Elphin Van Hulst, qui porte maintenant le nom de Doug Copeland, est président de sa propre compagnie depuis bientôt deux ans, Media Semantics, qui développe des logiciels multimédias.

mais j'ai quitté pour réaliser ce que j'ai toujours voulu faire: réaliser mes propres projets.»

Installé à Gainesville, en Floride, l'homme, qui porte maintenant le nom de Doug Copeland, est président de sa propre compagnie depuis bientôt deux ans, Media Semantics, qui développe des logiciels multimédias.

«Ce sont un peu comme des robots, mais ils sont virtuels. Ce sont des personnages qui présentent de l'information et avec lesquels on peut interagir.» La technologie peut s'appliquer dans des compagnies où il y a des employés affectés à des services. «Concrètement, on peut imaginer ces personnages virtuels pour remplacer des agents d'assurances par exemple, pour informer les clients. Pour une compagnie, cela peut représenter une diminution des coûts.»

Il y a de plus en plus d'applications possibles, ajoute M. Copeland. «On peut avoir un professeur virtuel qui explique la matière, qui donne des exercices, qui identifie vos problèmes de compréhension.»

Doug Copeland estime que ce personnage virtuel ne remplacera peut-être jamais l'enseignant, mais qu'il pourra le compléter dans sa tâche. «Un de ses avantages est qu'il est toujours disponible, peu importe l'heure et le jour.»

«Ces rencontres ont fait de moi ce que je suis devenue» — Julie Trudel

Sherbrooke

«Lorsque je regarde la quantité d'expériences que les Expo-sciences m'ont fait vivre, c'est sans hésiter que j'affirme que ces rencontres scientifiques ont contribué à faire de moi la personne que je suis maintenant.»

Que sont devenues les vedettes de l'Expo-sciences des années 1980? Des scientifiques dans plusieurs cas.

Julie Trudel, par exemple, une jeune fille qui faisait parler d'elle abondamment au cours de son secondaire au Collège Mont-Notre-Dame, de son collégial au Séminaire de Sherbrooke et lorsqu'elle étudiait en génie à l'Université de Sherbrooke, fait présentement de la recherche dans la région de Phoenix, en Arizona, en terminant son doctorat.

Elle, qui aura bientôt 29 ans, considère que sa fréquentation des sciences et des Expo-sciences au secondaire a été déterminante dans sa carrière. «À l'adolescence, passer quatre ou cinq ans, plus précisément de 1986 à 1989, dans les activités scientifiques a marqué mon orientation. C'est dans ces années-là qu'on se fait sa vision du monde.»

Pourtant, elle avait entrepris son secondaire avec des projets très différents: «J'avais l'intention de m'orienter en droit ou en communication. Cependant, après quelques visites au club-sciences de mon école, Gilbert Martin, l'enseignant en charge des activités scientifiques, m'a mise définitivement sur la piste des sciences; il a stimulé ma curiosité scientifique et m'a encouragée à participer aux Expo-sciences.»

En quatre ans, elle a participé à 13 Expo-sciences et à trois rencontres in-



Inscrite au doctorat à l'Université de Caroline du Sud, Julie Trudel poursuit sa recherche à l'Université d'Arizona, près de Phoenix, en génie biomédical.

ternationales. Elle a remporté une quantité impressionnante de prix. Elle a été une des rares exposantes à très bien se classer au palier canadien avec des projets de vulgarisation; elle a obtenu une médaille d'argent en 1988 et une médaille d'or en 1989. «La communication, c'était ma force, constate-t-elle. J'avais toujours une partie expérimentale, mais le cœur de mes projets était la vulgarisation.» Ses talents de communicatrice lui ont valu à deux reprises le prix *Québec Sciences*, tandis qu'au palier canadien, elle était finaliste pour le prix David-Suzuki.

Des vaisseaux sanguins artificiels

Actuellement inscrite au doctorat à l'Université de Caroline du Sud, elle poursuit sa recherche à l'Université d'Arizona, près de Phoenix. Elle se trouve en génie biomédical.

L'objet de sa recherche: des vaisseaux sanguins artificiels. Elle explique: «Lors d'un pontage, par exemple, on remplace une artère par une veine qu'on prend dans la jambe. Mais il y a 30 pour cent des patients qui n'ont pas une veine de qualité. Puis, souvent, quand une artère est bloquée, il y en a plusieurs bloquées. Pour les grands vaisseaux sanguins, généralement une prothèse fonctionne bien. Ce qui m'intéresse, c'est surtout les petits vaisseaux, par exemple autour du cœur.»

Julie Trudel estime que sa recherche pourrait aussi avoir des applications intéressantes pour les personnes malades du rein qui sont fréquemment appelées à être piquées. On pourrait, explique-t-elle, installer dans le bras un petit vaisseau artificiel en forme de boucle, qui serait, dit-elle, une sorte de «port d'accès» où serait toujours donnée la piqûre.

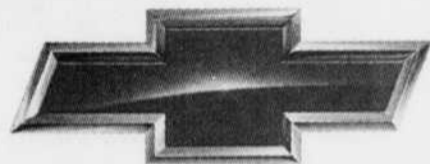
Ses projets d'avenir? «Terminer mon doctorat, travailler en recherche et développement dans le milieu industriel n'importe où sur la boule pour payer rapidement mes dettes d'études et, beaucoup plus tard, enseigner dans une université.»

Quand elle dit «n'importe où sur la boule», c'est très relatif en fait. «Ma tolérance au froid du Québec est devenue à peu près nulle. Ici, il y a le ciel bleu, les oiseaux qui chantent, les oranges et les pamplemousses...»

Julie Trudel pourra sans doute choisir le ciel qui lui plaira, sous lequel travailler.

Cavalier de Chevrolet

Simplifiez-vous la vie.



Options de paiement	
Complait (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	265\$
1 327\$	228\$
2 378\$	198\$

198\$ /mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

19%
à l'achat ou
à la location***

17 098\$
à l'achat**

La nouvelle
CAVALIER
ENSEMBLE
VALEUR
2000

À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000:

- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Moteur 2,2 L de 115 HP
- Télédverrouillage des portes
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Système antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Dispositif antivol PASSLock II
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 325\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12c du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 8 995,20\$. ** À l'achat, préparation incluse, transport (710\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois et jusqu'à 36 mois à la location. Exemple de financement de 15 000\$ à 1,9%: 48 versements de 324,77\$, coût en intérêts de 588,96\$, coût total de 15 588,96\$. * Rabais aux diplômés taxé et accordé selon les critères du fabricant. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Deuxième Salon des véhicules récréatifs au Centre sportif de l'UdeS

Moins de visiteurs mais plus de transactions

Sherbrooke

Le deuxième Salon international organisé par l'Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec (ACVRO) a attiré quelque 5700 amateurs de camping, une légère baisse comparativement à l'an dernier, mais a par ailleurs montré une augmentation des ventes.



Mario Desroches



Louis Gaudette

À sa première édition, le Salon international de Sherbrooke avait accueilli environ 6000 personnes, lui qui constitue le plus important événement du genre après ceux organisés à Montréal et Québec. Déjà, les organisateurs promettent une troisième édition, avec plus d'envergure encore.

«Ce qui avait joué en notre faveur l'an passé, c'est que le Salon de Montréal avait été annulé au Stade olympique. Mais on est très satisfait cette année, l'emplacement sur la piste de

l'Université de Sherbrooke est superbe, il n'y a pas de colonnes et l'espace (50 000 pieds carrés) est vaste», a déclaré le directeur général de l'ACVRO, Louis Gaudette.

Les visiteurs ont pu s'informer sur place des modèles disponibles chez les concessionnaires de la région et ainsi comparer les prix, autant du côté des tentes-roulottes, des roulottes à sellettes ou des modèles ultra-légers, ainsi que des motorisés de classe A et B.

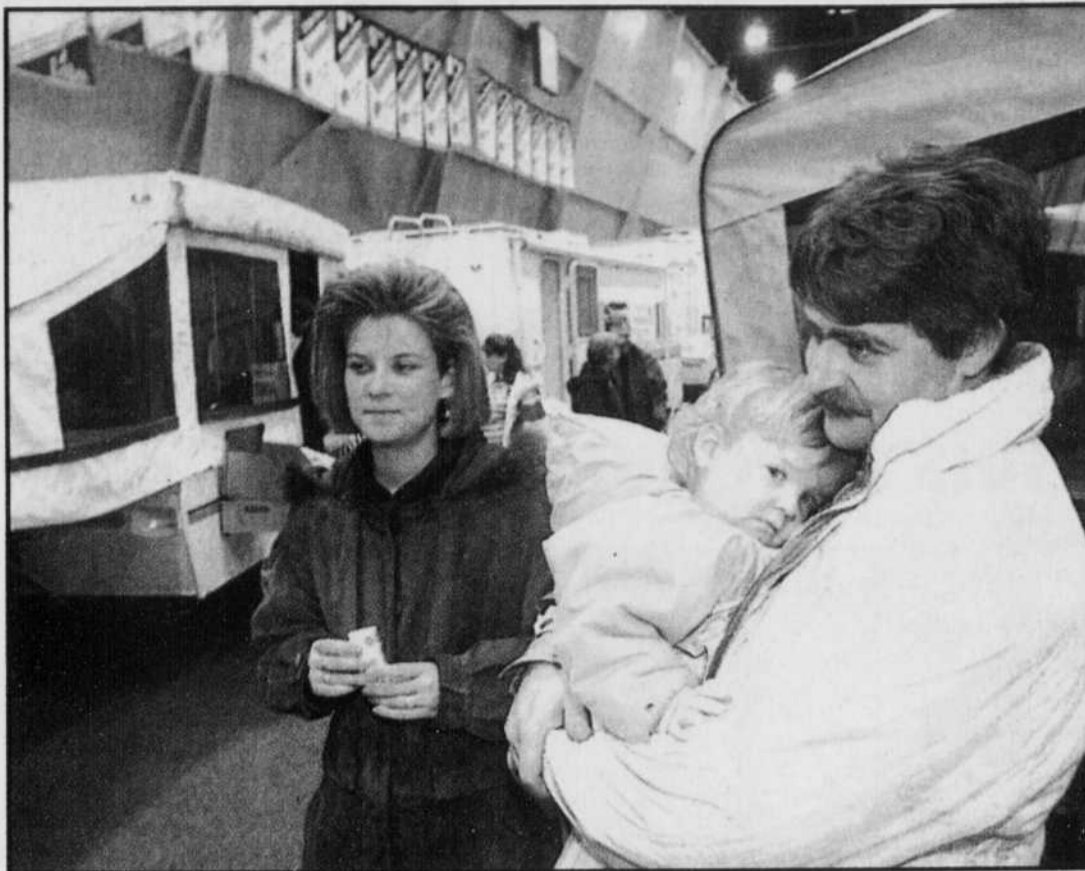
La majorité des visiteurs apprécie d'ailleurs ces Salons qui leur permettent de mieux comparer les prix.

«Les gens veulent être capable de comparer les prix rapidement, en un même lieu, sans avoir à se déplacer plusieurs fois parce qu'ils manquent d'informations. Ici, en une heure, ils ont trouvé ce dont ils ont besoin», poursuit M. Gaudette.

Sans pouvoir le certifier avec précision, le directeur général croit que près d'une soixantaine de ventes ont été effectuées pendant les quatre jours de l'événement, et plusieurs visiteurs pourraient aussi devenir des acheteurs potentiels.

Chacun a le type de roulotte qui lui convient. Si les jeunes familles préfèrent les tentes-roulottes, les gens d'âge mûr regardent surtout du côté des roulottes à sellettes ou des motorisés, tandis que les grands voyageurs aiment bien les petits motorisés de classe B.

«Nous regardons pour s'acheter une tente-roulotte, avec la famille c'est



Photos Imacom
Johanne Frappier et son conjoint Serge Champoux, qui tient la jeune Mélissa Champoux dans ses bras, regardent pour s'acheter une tente-roulotte afin de loger toute la famille en camping.

moins dispendieux. C'est ce qui nous a amené au Salon, nous pouvons facilement nous informer des prix des roulottes neuves et ensuite, nous pourrions comparer avec ceux des usagées», ont confié Johanne Frappier et Serge Champoux, de Saint-Amable.

D'autres venaient surtout se renseigner sur les nouveautés dans le domaine, notamment tous les petits gadgets qui peuvent être utiles. «Nous sommes des campeurs depuis une dizaine d'années et nous avons une tente-roulotte.

Nous aimons surtout voir les nouveautés, nous allons souvent voir les roulottes dans les stationnements, question de rester à l'affût de tous les modèles et les nouveaux gadgets qui s'ajoutent», lance ainsi Mario Desroches, de Granby.

LA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES



Corolla

2,8%

financement à l'achat / 48 mois¹
Sur tous les modèles

Camry CE



SEULEMENT

299\$
par moislocation 48 mois²
Transport et préparation inclusClimatiseur
Groupe électrique
Transmission automatiqueSEULEMENT
199\$
par moislocation 48 mois³
Transport et préparation inclusBanquette arrière à dossiers rabattables 60/40
Radiocassette AM-FM, 4 haut-parleurs
Volant inclinable - 2 coussins gonflables
Moteur VVT-i, 108 ch.
Faible consommation - Faibles émissions
À partir de 13 835 \$ à l'achat*

Echo

2 OU 4 PORTES

Rav 4

4,8%

financement à l'achat / 48 mois⁴
Sur tous les modèles

TOYOTA
votre concessionnaire

www.toyota.ca

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888GRANBY
Estrie Toyota
378-8404RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777MAGOG
Toyota Magog
843-9883SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622FONDATION
Marie-Soleil
Tougas

1 900 565-SOLEIL

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de financement et de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹ Sur les modèles Corolla 2000 en inventaire. ² Offre valable sur les modèles Camry BG22KP-BA neufs en inventaire. Comptant initial de 2 950 \$, taxes en sus ou échange équivalent. Premier versement de 343,92 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ exigibles au moment de la livraison. ³ Offre valable sur les modèles Echo BT123M-AA et AT123M-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1 250 \$, taxes en sus ou échange équivalent. Premier versement de 228,90 \$ et dépôt de sécurité de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. ⁴ Franchises de 96 000 km sur les deux modèles offerts en location. Frais de 7¢ (Echo), 10¢ (Camry) du kilomètre excédentaire. ⁵ Sur les modèles Rav4 2000 en inventaire.

* Taxes, transport et préparation en sus. Offres d'une durée limitée. Véhicules aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.